Rapport explosif de la Cour des Comptes : chronique annoncée de la mort de nos services

La Cour des Comptes vient de sortir un rapport pour dresser le bilan de la fusion de nos services et faire des recommandations pour l'avenir. Bien que les enquêtes de satisfaction soient bonnes et que notre administration ait été « la principale contributrice à la maîtrise des effectifs de l'Etat », voici quelques extraits des préconisations du juge des comptes :

-S'agissant de la **mission topographique** du cadastre « il serait plus rationnel de confier cette mission **à l'IGN** »

- « il est recommandé que le modèle de **l'agence comptable** soit expérimenté auprès des collectivités territoriales volontaires »

- « **la publicité foncière,** un important gisement de productivité : le remplacement des 354 SPF par un service à compétence nationale concentré sur un nombre limité d'implantations voire **sur une seule implantation et doté d'effectifs peu nombreux** doit, en conséquence, être mise à l'étude sans délai »

-« les relations fiscales avec les professionnels sont quasiment totalement dématérialisées...**une réduction forte du nombre de SIE est désormais indispensable** »

- « le réseau doit être adapté et resserré. **La DGFIP doit fermer les trésoreries** dont les effectifs ne permettent pas d'assurer un service continu de qualité »

- **l'échelon départemental paraît obsolète et « il est souhaitable de créer des directions régionales fortes dotées d'une fonction d'animation du réseau »**

- « mettre en œuvre **un plan de resserrement du réseau des SIE et des SIP à 5 ans** comportant des projets d'implantations mutualisées avec d'autres entités publiques ». N'oublions pas que la suppression de la taxe d'habitation et le PAS risquent d'être fatale à de très nombreux SIP !

- « **concentrer l'assignation des dépenses sur un nombre limité de postes** (DRFIP ou postes nationaux spécialisés »

- « **suppression du service des retraites de l'Etat(SRE)** » et « mise en place d'une véritable caisse de retraite des fonctionnaires de l'Etat ».

Dernière nouvelle du front : Alors que le rapport de **CAP 2022** devait sortir début avril et que devait s'établir un débat avant toute prise de décisions, M Macron a finalement a priori décidé de **dévoiler les conclusions des experts et les mesures retenues en juillet….au moment des vacances !!!**

LA FIN DE NOS SERVICES EST PROGRAMMEE !!!